

## Assemblée générale ordinaire

Genève, le 6 octobre 2020

Chères Amies, chers Amis du Musée,

Depuis le printemps, nous traversons une période particulière et incertaine, le temps est comme suspendu, nos vies sont perturbées et bouleversées.

Dans ce contexte, notre souci principal est la santé et le bien être de nous tous et d'œuvrer au mieux dans l'intérêt de nos chers membres. C'est pour cette raison, en respectant les mesures sanitaires recommandées par l'OFSP et en faisant application de l'article 27 de l'Ordonnance 3 Covid 19, que nous avons décidé, en accord avec les membres de notre comité, de tenir exceptionnellement notre Assemblée Générale pour l'exercice de l'année 2019 **par correspondance**.

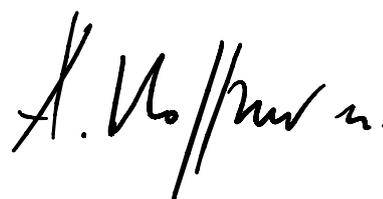
Je vous prie donc de bien vouloir prendre connaissance de ce rapport, qui suit l'ordre du jour que vous trouverez ci-dessous, et de vous déterminer par OUI ou par NON au moyen du bulletin de vote annexé. Votre bulletin est à renvoyer à notre secrétariat, **par courrier postal ou par scan via e-mail** ([rens@samah.ch](mailto:rens@samah.ch)). Le délai de réponse est fixé au **3 novembre 2020**.

### Ordre du jour

1. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2019**
2. **Rapport de la Présidente et bilan de l'année 2019**
3. **Rapport de la Trésorière**
4. **Modification des tarifs des cotisations**
5. **Rapport du vérificateur aux comptes**
6. **Mise à jour des statuts de l'association**
7. **Elections statutaires**

D'avance, je vous remercie vivement de votre participation et vous adresse mes meilleures pensées,

Pour le Comité



Andrea Hoffmann Dobrynski  
Présidente de la SAMAH

### Annexes

PV de l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2019	pages 2-5
Rapport de la Présidente	page 6
Rapport de la Trésorière	page 7
Modification des tarifs des cotisations	page 8
Rapport du vérificateur aux comptes	page 9
Mise à jour des statuts	pages 10-11
Elections statutaires	page 12
Formulaire de réponse et de vote	page 13

## 1 Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2019

*Excusés* : Marc-André BASCHY, Jeanne BLANCHET, Michel BUERGISSER, Carolina CAMPEAS TALABARDON, Danielle CARBONATTO, Florence CHAPONNIERE, Olivier CHAUVET, Gérald et Catherine d'ANDIRAN, Pierre de SIEBENTHAL, Antoinette GOLAY, Katharina HOLDEREGGER, Claude HOWALD, Christian HUNCLAIR, Roland-Richard MARTIN, Liliane MAURY PASQUIER, Jean-Pierre et Livia MONNET, Luc et Arielle PAUNIER, Albert RODRIK, François RUMPF, Odette SCHUMACHER, Mary STASSINOPOULOS, Gérard et Mireille TURPIN, Nicolas VERNIER

*Présents* : 82 membres de la SAMAH et collaborateurs du MAH confondus.

### 1 Accueil et mot de bienvenue d'Andrea Hoffmann, nouvelle Présidente

La Présidente, Andrea Hoffmann, ouvre la 121<sup>ème</sup> Assemblée générale de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève et souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux collaborateurs du MAH présents, invités pour la première fois à prendre part à cette Assemblée. Elle a également le plaisir d'accueillir Sami Kanaan, magistrat du département de la culture et du sport, ainsi que Carine Bachmann, directrice du même département.

Jessica Quiry lit la liste des membres excusés. A. Hoffmann nomme Philippe Clerc et Harri Ibring, membres du Comité de la Samah, comme scrutateurs pendant la séance. Tous deux acceptent. Quant au PV de l'AG du 5 juin 2018, il est approuvé à l'unanimité.

Avant de passer la parole à Jean-Yves Marin, directeur des MAH, la présidente lui exprime ses remerciements ainsi qu'à tous les collaborateurs du musée. Grace à eux, depuis quelques semaines, la Samah a pu installer son bureau dans leurs murs, aux Casemates. La Samah est ravie de ce déménagement et de cette nouvelle proximité qui permettra d'approfondir davantage cette belle collaboration. Elle adresse aussi un grand merci à : Muriel Pavesi et Christine Crottaç avec lesquelles l'association a des contacts étroits et réguliers, notamment pour la programmation des activités culturelles ; le Conseil scientifique et tous les conservateurs des différents domaines dont la grande disponibilité est très appréciée ; ces derniers organisent ponctuellement des visites toujours passionnantes qui rencontrent beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme auprès des membres ; toutes les personnes que la Présidente a rencontrées depuis le début de son mandat. « Un accueil toujours ouvert et cordial, avec des discussions très intéressantes et enrichissantes, qui lui ont rendu ces premiers mois de ma présidence extrêmement faciles et agréables ».

### 2 Mot de bienvenue de Jean-Yves Marin, Directeur des MAH

Pour la 10<sup>ème</sup> et dernière fois, Jean-Yves Marin, directeur des MAH prend la parole lors de cette Assemblée.

Il exprime sa gratitude envers A. Hoffmann et Charlotte de Senarclens mettant l'accent sur l'engagement durable de la SAMAH envers le musée. « Sa valeur critique est précieuse », affirme-t-il. Il rappelle qu'elle contribue de façon importante à l'histoire de cette institution. « Ce partenariat SAMAH/MAH est complet et solide », « il y n'a jamais eu de souci véritable », ajoute-t-il. Les collaborateurs du musée s'investissent pour diversifier et renouveler leurs prestations notamment en faveur des membres de la SAMAH pour leur offrir des activités adaptées.

Il commente les programmes que les MAH prévoient pour les prochains mois :

- Parution, à l'automne, d'un guide des collections intitulé Les collections du MAH auquel la Samah apporte une contribution financière. Sont prévus : une co-rédaction de la préface MAH/SAMAH et un chapitre consacré à l'histoire de la Samah.
- Exposition « Claude Lorrain et la perception du paysage », comprenant un lot d'estampes offert par la SAMAH en 2011.
- Deux expositions-dossiers consacrées aux Métamorphoses d'Ovide dans les salles des collections permanentes.
- Exposition « Silences » au Musée Rath.
- Exposition « Pionniers de la photographie en Suisse romande » à la Maison Tavel.
- Carré Vert : nouveaux dépôts patrimoniaux en sous-sol destinés à accueillir notamment les collections du MAH – grande opération : déjà plus de 4'000 objets y ont transférés.

### 3 Remerciements à Charlotte de Senarclens

Au nom du comité, la présidente invite l'Assemblée à saluer Charlotte de Senarclens avec un applaudissement bien fort et à la remercier vivement pour ses 6 années de présidence. Elle lui rend hommage :

« Je me rappelle de ta réponse, quand nous avons discuté de la reprise de la présidence, quand je t'avais demandé à combien tu estimais le temps de ton travail comme présidente. Le pourcentage que tu m'avais indiqué était bien modeste... bien en dessous de ce que je suis en train de découvrir... et surtout bien loin du compte du temps que tu avais aussi investi pendant toutes ces années... Tu étais une présidente très active, dévouée, motivée et engagée. Jeune et jeune maman, avec trois enfants en bas âge, avec des nuits souvent encore très courtes, tu étais sur le devant de la scène, tu rayonnais et tu faisais rayonner la SAMAH sans

*relâche : à capo-tavola, à ta place attirée lors de nos séances de comité, au centre de l'attention lors des nombreux évènements culturels et absolument partout (autant à la TV que sur la place du marché le samedi matin), avec un engagement impressionnant, pour promouvoir et ensuite défendre l'ancien projet d'agrandissement et de rénovation du musée. C'était des années importantes, riches et intenses et tu as géré ces années avec beaucoup de sérieux. Très certainement, notre Comité et nos membres se joignent à moi pour te remercier et te saluer avec un applaudissement bien fort ».*

#### **4 Rapport d'activité 2018 par Charlotte de Senarclens, Présidente 2014-2018**

*« Je quitte la SAMAH de façon sereine et suis heureuse de ce renouvellement », déclare Charlotte de Senarclens avec émotion, spontanéité et éloquence. Elle remercie :*

*Jean-Yves Marin, « avec qui de tout temps », elle a eu « des rapports intelligents, cordiaux et francs », selon ses mots ; Muriel Pavesi qui a œuvré sans relâche ces dernières années pour la SAMAH pour trouver de beaux programmes ; le Comité de la SAMAH « d'hier et d'aujourd'hui » ; Marie-Laure Rondeau, aujourd'hui membre d'honneur, qui l'a faite entrée au Comité ; Jessica Quiry, l'assistante administrative ; les membres de la SAMAH ; Ruth Rappaport, décédée en 2018, grande bienfaitrice de la SAMAH qui a fait de nombreux dons conséquents.*

*Elle commente le programme d'activités de la SAMAH de l'année 2018 :*

**Visites pour Tous** Hodler // Parallélisme (Rath) ; Restauration d'un cabinet japonais hors du commun. Atelier de restauration du mobilier et bois (Bâtiment des Casemates) ; Barthélemy Menn (Cabinet d'arts graphiques) ; Jean Mohr, une école buissonnière (Tavel) ; AES + F. Theatrum mundi (MAH) ; L'esprit de Hodler dans la peinture genevoise (Tavel) ; Hodler et le mercenaire suisse : du mythe à la réalité (MAH) ; Les carnets de Hodler (MAH) ; Exclusivement contemporain. La Société Suisse de Gravure fête ses 100 ans (Cabinet d'arts graphiques) ; Die Welt als Labyrinth Internationale Lettriste, Internationale Situationniste, Bauhaus Imaginiste (MAMCO) ; Potières d'Afrique - Voyage au coeur d'une tradition contemporaine (Ariana) ; Contained-Contenu (Ariana) ; Borobudur, joyau de l'art bouddhique (Fondation Baur) ; Du livre au jardin et du jardin au livre (Fondation Bodmer) ; Afrique. Les religions de l'extase (MEG) ; Ferdinand Hodler : documents inédits. Fleurons des Archives Jura Brüscheweiler (Fondation Bodmer) ; Les trésors de la bibliothèque du MEG ; Pattern, Decoration and Crime (MAMCO) ; Gustave Revilliod (1817-1890), un homme ouvert au monde (Ariana) ; Mille ans de monochromes. Vaisselle sacrée et profane des Empereurs de Chine (Fondation Baur)

**Visites carte blanche pour les Amis Soutien, Donateurs et Bienfaiteurs** Hodler // Parallélisme (Rath) ; Restauration d'un cabinet japonais hors du commun. Atelier de restauration du mobilier et bois (Bâtiment des Casemates) ; Barthélemy Menn (Cabinet d'arts graphiques) ; L'esprit de Hodler dans la peinture genevoise (Tavel) ; Les carnets de Hodler (MAH) ; Exclusivement contemporain. La Société Suisse de Gravure fête ses 100 ans (Cabinet d'arts graphiques)

**Visite soutien jeunes** Ferdinand Hodler en atelier (atelier de restauration – Bâtiment des Casemates) ; Hodler // Parallélisme (Rath) ; Barthélemy Menn (Cabinet d'arts graphiques) ; AES + F. Theatrum mundi (MAH) ; L'esprit de Hodler dans la peinture genevoise (Tavel) ; Les carnets de Hodler (MAH) ; Exclusivement contemporain. La Société Suisse de Gravure fête ses 100 ans (Cabinet d'arts graphiques)

**Excursions/Voyage** Escapade à Pully (visite de l'exposition Hodler et le Léman. Chefs-d'œuvre de collections privées suisses, au Musée d'art de Pully) ; Excursion à Lausanne (visites de l'exposition Jean Dubuffet. Dans l'œil photographique au Musée de l'Élysée, de la Collection de l'Art Brut et l'exposition Manguin. La volupté de la couleur à la Fondation de l'Hermitage).

*« Je suis fière de cette association et d'en redevenir un membre comme un autre », conclut-elle. Longs applaudissements de l'Assemblée*

#### **5 Rapport de la Trésorière**

*Dominique de Saint Pierre présente l'évolution du nombre des adhérents durant l'année 2018, soulignant « un bilan simple et positif ».* La Société compte 1'119 adhérents en 2018 (contre 1'177 en 2017) :

*343 membres AVS/étudiant (contre 380 en 2017) ; 314 membres simples et couples AVS/étudiant (contre 412 en 2017) ; 217 membres couples (contre 226 en 2017) ; 72 membres soutien (contre 71 en 2017) ; 28 membres soutien jeunes (contre 32 en 2017) ; 44 membres donateurs (contre 55 en 2017) ; 1 membre bienfaiteur (contre 4 en 2017)*

*Les cotisations enregistrées pour 2018 s'élèvent à Fr. 153'719.- (Fr. 167'087.- pour 2017), soit une baisse de 8%.*

*Quant aux dépenses :*

- *Frais de promotion : Fr. 20'816.- (contre Fr. 21'384.- en 2017)*
- *Frais du poste Activités : Fr. 7'418.- (contre Fr. 6'557.- en 2017)*
- *Frais d'administration et de comptabilité : Fr. 26'438.- (contre Fr. 32'467.- en 2017)*
- *Frais poste Salaires : Fr. 61'730.- (contre Fr. 61'423.- en 2017)*

Elle remercie les donateurs de leur générosité en 2018 : Fr. 16'290.- (contre Fr. 21'290.- en 2017) ; puis poursuit avec le résultat de l'exercice : Fr.18'089.- en 2018 (contre Fr. 115'990.- en 2017). Ce résultat négatif est dû à une forte baisse des marchés financiers en 2018. « La Samah a eu très peur mais heureusement c'est remonté et la situation financière de la Samah reste stable et saine », affirme D. de Saint Pierre.

Enfin, les fonds propres : Fr. 2'660'844.- en 2018 (contre Fr. 2'678'933.- en 2017)

## **6 Rapport du vérificateur aux comptes**

Conformément au mandat qui lui a été confié, Thierry Bourdel (Anca Fiduciaire SA) a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société. Le contrôle porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018. Il a constaté la bonne tenue de ces comptes, conformes à la loi suisse, et propose à l'Assemblée de les approuver tels qu'ils ont été présentés par la trésorière.

## **7 Votes et décharges pour ces rapports**

L'Assemblée générale vote à l'unanimité la décharge de la présidente et donne quitus à la trésorière pour le rapport financier.

## **8 Présentation du nouveau Comité, élections statutaires et démissions**

Andrea Hoffmann Dobrynski, présidente ; Charles Bonnet, vice-président ; Mireille Turpin, secrétaire ; Dominique de Saint Pierre, trésorière ; Manuel Bouvier ; Catherine Pulfer ; Carmen Queisser de Stockhalper ; Isabelle Viot Coster.

Les membres qui ont quitté le comité : Claude Gonet, Guillaume Pictet, Aubert de Proyard, Lucia RoCHAT, Elisabeth Tripot Fatio.

A. Hoffmann Dobrynski remercie les membres du Comité de leur disponibilité, leur engagement, leur esprit d'initiative.

Le comité de la Samah compte 6 nouveaux membres :

### **Philippe Clerc**

Historien de l'art indépendant. Après ses études, il travaille pour la maison de vente aux enchères Christie's, à Genève, avant d'entrer au service de différents collectionneurs suisses et internationaux. Spécialiste de la peinture suisse des XIX et XXe siècles, il a travaillé notamment sur Corot en Gruyères et son influence sur les peintres de la région ; membre de la Société suisse pour l'étude de Gustave Courbet, il a collaboré également à une exposition consacrée à l'oeuvre dessinée du peintre, présentée cette année à Ornans (Musée Courbet) et Vevey (Musée Jenisch).

### **Harri Ibring**

D'origine allemande, designer diplômé en communication, basé à Genève depuis 10 ans, il a une grande expérience du travail avec les entreprises et organisations internationales, ainsi que des institutions. Responsable de l'exécution des priorités stratégiques de gestion durable interdisciplinaires, il a été le directeur artistique du projet Parc Gustave et Léonard Hentsch (développement urbain Village des Créateurs).

Il a aussi collaboré avec le DG de l'ONU pour le développement du " Fonds patrimonial du Palais des Nations" et le projet de la "Cité de la Musique sur la place des Nations dont il est l'initiateur du placement.

### **Efjinzia Morante Gay**

Historienne de l'art et mère de deux enfants, elle dirige FineArt Advice qui propose un service pour les collections privées, tant d'un point de vue scientifique que d'un point des évaluations, des inventaires, de la conservation, de l'accrochage, de la protection etc. Active dans le domaine de l'histoire de l'art depuis plus de 20 ans, elle a également été collaboratrice scientifique pour l'écriture de catalogues d'expositions et de collections institutionnelles, travaillant parallèlement pour Sotheby's entre autres.

### **Anne Christine Roussel**

Les obligations professionnelles l'ont fait voyager et déménager fréquemment (11 années à Bruxelles). Cela a été l'occasion de découvrir de nouveaux musées et expositions. Mère de quatre enfants, elle vit à Genève depuis 3 ans. Passionnée d'art, elle a organisé durant 4 ans, avec une amie historienne d'art, un groupe d'excursions culturelles pour adolescents.

### **Adeline Quast**

Originaire d'Athènes et mère de deux enfants, elle vit à Genève depuis plus de 30 ans. Après avoir obtenu son diplôme fédéral de pharmacien, elle a suivi pendant deux ans des cours d'histoire de l'art de l'Université de Genève. Depuis, elle est active bénévolement dans les comités d'organisations caritatives médicales, et organise régulièrement des visites culturelles destinées aux épouses de diplomates internationaux dans le cadre du Cercle international de la Fondation pour Genève.

### **Myriam von Wedel**

De nationalité belge et mère de deux enfants, elle a vécu dans de nombreux pays et est installée à Genève depuis trois ans et demi. Après un MBA à l'INSEAD, elle a travaillé comme consultante en stratégie. Passionnée d'art, surtout contemporain, depuis 20 ans, elle a fondé GVArt (visites culturelles). Elle est aussi membre du Comité des Amis du CAC (responsable des éditions pour le centre + aide pour les visites culturelles).

Efjinzia Morante Gay et Philippe Clerc, tous les deux historiens de l'art, s'occupent du programme culturel en échange et en collaboration avec les conservateurs et les collaborateurs du musée ; Anne-Christine Roussel et Myriam von Wedel sont responsables du programme des excursions, avec Isabelle Viot Coster. Grâce à ce nouveau trio, disponible et très dynamique, la SAMAH a pu reprendre nos excursions et vous proposer 2 excursions par trimestre. Au printemps, la Samah a organisé une balade sur les traces de

*Voltaire aux Délices et au château de Voltaire ainsi qu'une excursion en Valais pour visiter l'église de Notre Dame de Toute Grâce, très apprécié grâce à la présentation de Lada Umstaetter, présente sur place ; pour le programme des visites croisées, qui rencontre toujours du succès, Mireille Turpin a demandé du renfort et Adeline Quast participe maintenant aussi à ces visites. La Société continue donc ses visites au MAMCO et au MEG, au musée de l'Ariana, aux Fondations Baur et Bodmer. Elle a étendu ces rencontres en créant notamment un nouveau contact très positif avec le MIR ; Harri Ibring, qui vient de la communication visuelle et du design, s'occupe de la communication. La SAMAH réfléchit à une nouvelle identité visuelle, prévoyant de refaire le site web et d'améliorer sa communication en général. Elle souhaite être plus active en développant davantage le contact de plus en plus par mail et en inaugurant des newsletters pour pouvoir informer les membres plus régulièrement sur tout ce qui se passe. Enfin, Plus besoin de présenter l'assistante administrative de la SAMAH, Jessica Quiry, appréciée par tous, « C'est un véritable plaisir de travailler avec elle », déclare la présidente.*

### **9 Présentation des activités et des perspectives 2019 par Andrea Hoffmann**

*Avec les différents profils et compétences du nouveau Comité, l'association essaiera d'assumer pleinement ses responsabilités, de se positionner de manière dynamique et forte et d'agir comme un médiateur influant mais neutre. Elle est bien consciente de l'importance des prochaines années, capitales pour l'avenir du musée. Elle s'engage à être présente et à accompagner et à soutenir le musée dans son développement futur.*

### **10 Questions individuelles**

*Néant.*

### **11 Intervention de Sami Kanaan, magistrat du département de la culture et du sport**

*Sami Kanaan a rencontré à plusieurs reprises le Comité de la SAMAH et le remercie pour son engagement en faveur du musée. « Un musée touche à l'identité collective, logique qu'il y ait eu une telle passion », déclare-t-il en se référant à la votation négative du projet MAH + en février 2016. Il relève la nécessité d'offrir un renouveau à cette « institution fatiguée », tout en acceptant qu'il faut prendre le temps ; il prend en exemple le MEG qui a vécu la même situation.*

*Il évoque la nomination du nouveau directeur du MAH, Marc-Olivier Wabler : « une passation sereine ». Ce dernier prendra ses fonctions le 1<sup>er</sup> novembre 2019 de façon à pouvoir « accompagner la genèse du nouveau projet d'agrandissement et de rénovation du musée ». Spécialisé dans l'art contemporain, ce dernier n'a pas l'intention de faire du MAH « un MAMCO bis », assure-t-il. Le magistrat annonce qu'« aujourd'hui, les nouvelles sont bonnes pour le projet futur ». Le conseil municipal a été saisi de deux crédits complémentaires ; un premier pour les travaux urgents et le deuxième pour une pré-étude du projet.*

*Éléments découlant des observations de la Commission externe pour le nouveau musée:*

- *une certitude : « rester sur le site, au cœur de la ville, ce serait dommage d'y renoncer »*
- *annexion de la HEAD au projet (le bâtiment se libéra en 2020)*
- *excavation sous la Butte de l'Observatoire à étudier en établissant un lien plus fort avec la vieille-ville*
- *une fois le rapport de la commission établi, un programmiste sera mandaté pour évaluer la faisabilité du projet de construction et d'aménagement et établir un programme sur lequel pourra se baser le concours architectural*
- *2021 : lancement du concours architectural et 2024 : commencement du chantier si aucun référendum n'est lancé*

*S. Kanaan réaffirme son optimisme quant au futur de l'institution et remercie les membres pour leur soutien.*

### **12 Conférence**

#### **Carré Vert : chronique d'un chantier des collections et objets précieux de la Fabrique**

*Estelle Fallet (Conservatrice en chef du Domaine Horlogerie, Emaillerie, Bijouterie et Miniatures) et Dominik Remondino (Conservateur en chef responsable de l'Unité Régie et du secteur Inventaire et documentation scientifique). Présentation en images du Carré Vert, nouveaux dépôts patrimoniaux en sous-sol destiné à accueillir notamment les collections du MAH.*

*L'Assemblée est levée à 20h15 et est suivie d'une collation au Barocco.*

## 2 Rapport de la Présidente et bilan des activités culturelles pour l'année 2019

- La Société des Amis du Musée d'art et d'histoire compte **1052** membres en 2019. Elle participe au développement du programme culturel du musée et suit son nouveau projet de restauration et d'agrandissement. Elle envisage sa responsabilité comme médiatrice, favorisant un espace de dialogue effectif et scientifique entre les représentants internes et externes.
- Le bureau de son association se situe depuis février 2019 au Bâtiment des Casemates (Boulevard Jaques-Dalcroze 11), qui abrite les locaux administratifs et scientifiques du Musée d'art et d'histoire.
- En 2019, les fonds de la SAMAH ont servi à contribuer à la publication du livre **Les collections du Musée d'art et d'histoire** qui inclut un essai retraçant l'histoire de son association.
- Nouveautés : avec la collaboration des conservateurs des Musées d'art et d'histoire, la Société a initié un **cycle de conférences thématiques**. Objectif : révéler les coulisses du musée, en complément des visites guidées des expositions temporaires. Pour démarrer cette série, sont intervenus : Estelle Fallet, conservatrice en chef des collections d'horlogerie, émaillerie, bijouterie et miniatures (*Modalités et enjeux des efforts de reconstitution de la collection d'horlogerie et d'émaillerie (2003-2019)*) et Gilles Perret, conservateur du Cabinet de numismatique (*Trésors retrouvés*).
- L'année 2019 fut celle aussi de la reprise des excursions qui rencontrent toujours beaucoup de succès. Sans oublier les activités destinées aux membres soutien, donateurs et bienfaiteurs rebaptisées **Visites privilégiées**.
- De longue date, la SAMAH entretient un contact régulier avec les différentes associations d'Amis de Musée et d'institution culturelle à Genève et a développé davantage ces collaborations en 2019 en organisant une rencontre avec leurs responsables le 14 novembre 2019.
- Entrée en fonction le **1<sup>er</sup> novembre 2019** du **nouveau directeur des MAH, Marc-Olivier Wahler**, que le Comité de la SAMAH a accueilli autour d'un verre amical au bureau de la SAMAH.
- Activités Saisons *Hiver-Printemps-Automne* 2019 :

### Visites pour tous les membres

*César et le Rhône (MAH) ; Carl Wilhelm Kolbe, Poète de la nature (MAH) ; Apprivoiser la lumière. Claude Lorrain et la perception du paysage (Cabinet d'arts graphiques) ; Artanim. Immersion dans la Genève de 1850 (Maison Tavel) ; Métamorphoses (MAH) ; Silences (Rath) ; Pionniers de la photographie en Suisse romande (Maison Tavel) ; Paul Eliasberg, Paysages de l'âme (Cabinet d'arts graphiques) ; Come on baby, light my fire (Musée Ariana) ; Visite thématique autour de Jules César (Fondation Bodmer) ; René Daniëls. Fragments from an Unfinished Novel (Mamco) ; Asia Chic (Fondation Baur) ; Cabinet des corps exquis (Musée Ariana) ; L'Europe des contes (MEG) ; MUR | murs (Musée Ariana) ; Exposer la musique (MEG) ; Guerre et paix (Fondation Bodmer) ; Thées en goguette (Musée Ariana) ; Johan Tabon. REFUGE / SILENCE (Musée Ariana) ; Affiches du Mouvement de la Croix-Rouge (MICR) ; Martin Barré (MAMCO) ; De terre et de soie (Fondation Baur)*

### Visites « privilège » pour les Amis Soutien, Donateurs et Bienfaiteurs

*Carl Wilhelm Kolbe, Poète de la nature (MAH) ; Soirée pré-vernissage Apprivoiser la lumière. Claude Lorrain et la perception du paysage (Cabinet d'arts graphiques) ; Artanim. Immersion dans la Genève de 1850 (Maison Tavel) ; Métamorphoses (MAH) ; Silences (Rath) ; Pionniers de la photographie en Suisse romande (Maison Tavel) ; Paul Eliasberg, Paysages de l'âme (Cabinet d'arts graphiques) ; Visite privée d'une bibliothèque patrimoniale*

### Visite Soutien Jeunes

*L'esprit de Hodler dans la peinture genevoise (MAH) ; Apprivoiser la lumière. Claude Lorrain et la perception du paysage (Cabinet d'arts graphiques) ; Artanim. Immersion dans la Genève de 1850 (Maison Tavel) ; Métamorphoses (MAH) ; Silences (Rath) ; Pionniers de la photographie en Suisse romande (Maison Tavel) ; Paul Eliasberg, Paysages de l'âme (Cabinet d'arts graphiques) ; La redécouverte d'un théâtre d'ombres d'Emmanuel Cottier (Bâtiment des Casemates)*

### Conférences (Auditorium du MAH)

*Trésors retrouvés, Gilles Perret, conservateur du Cabinet de numismatique ; Modalités et enjeux des efforts de reconstitution de la collection d'horlogerie et d'émaillerie (2003-2019), Estelle Fallet, conservatrice en chef des collections d'horlogerie, émaillerie, bijouterie et de miniatures*

### Excursions/Voyage

**pour tous les membres** *Balade avec Voltaire, visites du Musée Voltaire et du Château de Voltaire ; Escapade en Vallées, visites de Notre-Dame-de-Toute-Grâce et de l'exposition Trésors impressionnistes à la Fondation Gianadda ; Balade avec Rousseau, visite des Charmettes à Chambéry et parcours thématique en Vieille-Ville de Genève ; Escapade romande, visites du Vitromusée, du Musée du papier peint, de l'église de Mézières et Atlas au MCBA ; pour les Amis Soutien, Donateurs et Bienfaiteurs* *Sortie « privilège » à Berne, visites de l'exposition Kandinsky, Arp, Picasso, Klee & friends, au Centre Paul Klee, et d'une collection privée ; Sortie « privilège » à Berne, visites de l'exposition Les oeuvres des amis : Cent ans d'association des amis du Kunstmuseum Bern et d'une collection privée*

### 3 Rapport de la Trésorière, Dominique de Saint Pierre

#### ▪ Membres 2019

Catégorie	Cotisation	2017	2018	2019
Ami – 25 / + 65	CHF 50	380	343	314
Ami simple	CHF 70	412	414	394
Ami couple – 25/ + 65				
Ami couple	CHF 100	226	217	205
Ami soutien jeune	CHF 200	32	28	25
Ami soutien	CHF 400	71	72	73
Ami donateur	CHF 1000	55	44	35
Ami bienfaiteur	CHF 5000	1	1	1
Total	membres	1'177	1'119	1'053

#### ▪ Comptes 2019

##### Montant des cotisations

Année	Montant	
2017	CHF 167'087	- 11%
2018	CHF 153'719	- 8%
2019	CHF 138'605	- 9.8 %

##### Donateurs

Année	Montant
2017	CHF 21'290
2018	CHF 16'290
2019	CHF 18'620

##### Dépenses

Année	Promotion	Activités	Administration	Salaires
2017	CHF 21'384	CHF 6'557	CHF 32'467	CHF 61'423
2018	CHF 20'816	CHF 7'418	CHF 26'438	CHF 61'730
2019	CHF 20'216	CHF 14'362	CHF 29'333	CHF 60'568

##### Bilan

Année	Fonds propres	Résultat de l'exercice
2017	CHF 2'678'933	CHF 115'990
2018	CHF 2'660'844	CHF - 18'089
2019	CHF 2'780'864	CHF 120'020

##### Don SAMAH 2020

CHF 20'000 Livre  
*Les collections du Musée  
d'art et d'histoire, Genève*

**Note : Est incluse dans les fonds propres, la valeur estimée du tableau de Berthe Morisot légué à la SAMAH en 2016, qui est de CHF 1.8 million**

#### 4 Modification des tarifs des cotisations

Catégorie	Ancien tarif	Nouveau tarif
Ami – 25 / + 65	CHF 50	CHF 70
Ami simple Ami duo – 25/ + 65	CHF 70	CHF 100
Ami duo	CHF 100	CHF 150
Ami soutien	CHF 400	CHF 300
Ami soutien duo	CHF 400	CHF 350
Ami soutien - 35	CHF 200	CHF 200
Ami donateur	CHF 1000	CHF 1000
Ami bienfaiteur	CHF 5000	CHF 5000

## 5 Rapport du vérificateur aux comptes

Conformément au mandat qui lui a été confié, Guy-Olivier Rombaldi (Anca Fiduciaire SA) a scrupuleusement vérifié les comptes de la Société. Le contrôle porte sur la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2019. Il a constaté la bonne tenue de ces comptes, conformes à la loi suisse, et propose à l'Assemblée de les approuver tels qu'ils ont été présentés par la Trésorière.



RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE  
CONTROLE RESTREINT A  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA  
SOCIETE DES AMIS DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE, Genève  
AU 31 DECEMBRE 2019

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de la SOCIETE DES AMIS DU MUSEE D'ART ET D'HISTOIRE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 12 mai 2020

ANCA FIDUCIAIRE SA  
  
Guy-Olivier ROMBALDI  
(Expert-réviseur agréé)

Annexes:

Comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

## 6 Mise à jour des statuts de la Société des Amis du Musée d'art et d'histoire

Du 12 avril 1897, modifiés en 1898, 1902, 1911, 1923, 1931, 1937, 1948, 1979, 1999, 2003, 2010, 2011 et 2020.

### I. OBJET, SIEGE ET DUREE

**Article premier** – Il est formé, entre les personnes qui adhèrent aux présents statuts, une association organisée corporativement et régie conformément aux articles 60 et suivants du Code civil Suisse.

**Article 2** – Cette association, fondée le 12 avril 1897 sous le nom de Société Auxiliaire du Musée de Genève, a pris en date du 8 juillet 1948 le nom de Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève.

Elle a son siège à Genève.

**Article 3** – Elle a pour but d'intéresser le public aux collections artistiques, historiques et archéologiques de la Ville et de l'État de Genève et de contribuer à leur développement.

**Article 4** – Elle recueille des contributions, des dons et des legs. Sous réserve des conditions imposées par les donateurs, elle dispose librement de ses ressources, dont une partie devra toutefois être capitalisée.

**Article 5** – La durée de la Société est indéterminée.

### II. DROITS ET OBLIGATIONS DES SOCIETAIRES

**Article 6** – Font partie de la Société les personnes physiques et morales qui adhèrent aux présents statuts et paient une cotisation annuelle correspondant à la catégorie de leur choix.

**Article 7** – Les sociétaires peuvent se retirer en tout temps de la Société, moyennant un avertissement donné par écrit au Comité.

**Article 8** – Les cotisations sont exigibles dans les trois premiers mois de l'exercice qui commence le 1er janvier de chaque année.

Les membres de la Société qui n'ont pas versé leur cotisation dans le courant de l'année sont considérés démissionnaires.

**Article 9** – Les sociétaires ne sont tenus à aucune responsabilité quant aux engagements de la Société, lesquels sont uniquement garantis par les biens de celle-ci.

**Article 10** – Les sociétaires ont accès, avec une carte de membre en cours de validité, aux musées suivants : Musée d'art et d'histoire, Cabinet d'arts graphiques, Maison Tavel, Musée Rath (réservé aux expositions temporaires).

### III. ADMINISTRATION ET CONTROLE

**Article 11** – La Société est dirigée par un Comité de six membres au moins, obligatoirement membres de la Société. Chaque membre est élu par l'Assemblée générale pour quatre ans et est rééligible.

**Article 12** – Le Comité élit en son sein un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier de la Société, constituant le bureau. Le Président est élu pour quatre ans mais, en cas de besoin, il peut être réélu pour une durée de deux ans maximum.

**Article 13** – Le Comité prend ses décisions à la majorité de ses membres présents. Dans les délibérations, lorsque les avis sont partagés, la voix du président est prépondérante.

Le Comité répartit les fonctions entre ses membres et délègue les affaires courantes au bureau.

**Article 14** – Le Comité peut décider de l'exclusion de l'un de ses membres ou d'un membre de l'association, sans exposer ses motifs, à la majorité des 2/3.

**Article 15** – Le Comité donne son préavis sur toutes les propositions soumises à l'Assemblée générale. Il est autorisé à faire tous les actes qui se rapportent au but de la Société et il a les pouvoirs les plus étendus pour la gestion de ses affaires. Il peut notamment plaider et transiger; représenter la Société vis-à-vis des tiers; accepter ou refuser tous dons ou legs; les restituer dans le cas où ils n'auraient pu être employés conformément à la destination spéciale indiquée par les donateurs; pourvoir au placement et au recouvrement des fonds, à l'emploi des capitaux et revenus; vendre tous biens, meubles et immeubles, même à l'amiable, conformément aux décisions de l'Assemblée générale et sous réserve des intentions des donateurs; donner toutes quittances et décharges; donner main-levée de tous privilèges, hypothèques, saisies et oppositions; passer et signer tous actes au nom de la Société.

**Article 16** – Pour les actes à passer et les signatures à donner, le Comité est valablement représenté par deux membres du Bureau.

**Article 17** – Le Comité rend compte de sa gestion, chaque année, à l'Assemblée générale.

**Article 18** – Le contrôle des comptes de gestion est exercé chaque année par un vérificateur, nommé par l'Assemblée générale et immédiatement rééligible.

**Article 19** – Les employés rémunérés du Musée ne peuvent siéger au Comité qu'avec une voix consultative. Les membres du Comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement.

**Article 20** – Les publications légales de la Société et les notifications aux sociétaires sont faites par la voie de la Feuille d'Avis officielle.

#### **IV. ASSEMBLEE GENERALE**

**Article 21** – L'Assemblée générale régulièrement constituée représente l'ensemble des membres de la Société.

**Article 22** – Sauf stipulation contraire des présents statuts, l'Assemblée générale prend ses décisions à la majorité de ses membres présents, quel qu'en soit le nombre. Chaque sociétaire présent à l'assemblée a droit à une voix.

**Article 23** – Le Comité peut, en tout temps, convoquer une Assemblée générale extraordinaire. Il est tenu de le faire, lorsque la demande lui en est adressée par un dixième des membres de la Société.

**Article 24** – Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée générale par circulaire ou par un avis inséré dans la Feuille d'Avis officielle.

**Article 25** – Aucune proposition individuelle ne peut être soumise au vote sans avoir été communiquée au Comité dès réception de la convocation de l'AG. Toute proposition tendant à la révision partielle ou totale des statuts, ou à la dissolution de la Société, devra être envoyée par les soins du Comité à tous les membres de la Société, huit jours avant l'assemblée.

**Article 26** – L'Assemblée générale est présidée par le président du Comité ou, à son défaut, par un membre du bureau. Le secrétaire du Comité dresse le procès-verbal. L'Assemblée désigne deux scrutateurs.

**Article 27** – L'Assemblée générale reçoit et approuve les comptes et rapports du Comité et des commissaires-vérificateurs.

Elle fixe le montant des différentes cotisations et délibère sur toutes les propositions qui lui sont faites, après avoir entendu le préavis du Comité.

Le Comité peut renvoyer à l'ordre du jour d'une assemblée subséquente toute proposition qui ne lui aurait pas été communiquée dans le délai fixé à l'article 25. Les décisions se prennent à main levée.

**Article 28** – La dissolution de la Société, ou les modifications aux statuts, ne peuvent être décidées que par les deux tiers au moins des votants.

**Article 29** – En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'association et bénéficiant de l'exonération d'impôt. En aucun cas les biens ne pourront être retournés aux fondateurs ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit.

En cas de dissolution, l'actif de la Société ne pourra être partagé entre les sociétaires. Il sera utilisé, suivant décision de l'Assemblée générale, dans un but analogue à celui de la société dissoute.

Genève, septembre 2020

## 7 Elections statutaires

Le Comité propose deux nouveaux candidats pour élection :

### ▪ Marie Macheras-Litzon

Membre actif au sein des activités proposées par le MAH et la SAMAH depuis son arrivée il y a 40 ans à Genève, elle serait heureuse de rejoindre le comité pour s'investir dans l'organisation d'excursions et de voyages pour les membres. Diplômée de Lettres Classiques et de Littérature française du XVIII et XIX èmes siècles (Sorbonne – Paris) et professeur à l'Ecole Internationale de Genève (plus de 35 ans), sa passion d'enseigner et de transmettre à ses étudiants a été étroitement liée durant toute sa carrière à une ouverture sur tout ce qui peut être rattaché à la littérature et donc les arts en général.

### ▪ Yvan Prokesch

Architecte et collectionneur d'art, Yvan Prokesch a baigné dès son plus jeune âge dans le milieu artistique. Chaque étape de son parcours témoigne de cette connivence récurrente entre ses deux passions, l'art et l'architecture. Diplômé Architecte ETS de l'École d'Ingénieurs de Genève, il a complété son parcours académique par deux spécialités ; à l'Arizona State University pour l'obtention de son master d'architecture et à l'université de Columbia (New York) pour l'obtention de son «Master in Advanced Architectural Design. Après plus de dix ans passés dans un bureau new-yorkais qui lui ont permis de se faire une place dans le résidentiel de luxe, il est revenu à Genève en 2012 pour diriger son propre bureau et d'assurer, depuis 2018, la direction de Prokesch Immobilier, l'entreprise familiale bâtie par son père.

La Présidente adresse un merci spécial à Manuel Bouvier, membre du Comité (2013-2020) actif lors de la campagne MAH+ (2015-2016).

## Bulletin de vote

Je, soussigné, (Nom, Prénom et Date de naissance)

-----

Membre de la SAMAH, prie le Comité de noter que (entourer votre réponse)

J'approuve	le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 juin 2019	OUI / NON
	le rapport de la Présidente et bilan de l'année 2019	OUI / NON
	le rapport de la Trésorière	OUI / NON
	le rapport du vérificateur aux comptes	OUI / NON
	la modification des tarifs des cotisations	OUI / NON
	la mise à jour des statuts de l'association	OUI / NON
	les élections statutaires	OUI / NON

Date et signature

-----

### A renvoyer au Secrétariat de la SAMAH

Jessica Quiry  
Société des Amis du Musée d'art et d'histoire de Genève  
Case postale 1264 - 1211 Genève 1  
Ou par mail : [rens@samah.ch](mailto:rens@samah.ch)

D'ici le 3 novembre 2020